

LA

REVUE ÉCO

DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

Les entrepreneurs
ont leur maison !

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

P. 4 - SAVOIR-FAIRE

L'AGGLOMÉRATION
AU SERVICE DES ENTREPRISES

GRANDS PROJETS

P. 6

LA MAISON DE L'ENTREPRISE INNOVANTE
LES ENTREPRENEURS
ONT LEUR MAISON!

P. 10

LA CITÉ DESCARTES
CÔTÉ ÉCO

P. 12

GRAND PARIS EXPRESS
ÇA AVANCE

P. 13

PARIS - VALLÉE DE LA MARNE
SE MOBILISE SUR LE FRONT
DE L'EMPLOI

P. 14

**BASE NAUTIQUE DE L'ÎLE DE LOISIRS
VAIRES-TORCY**
UN ÉCRIN EXCEPTIONNEL POUR
UN SITE SPORTIF D'EXCEPTION

P. 15

ÉCO-MOBILITÉ
CA SE TENTE!

ACTEURS DU TERRITOIRE

P. 16

PONTICELLI FRÈRES
ENTREPRISE FAMILIALE
À RÉPUTATION PLANÉTAIRE

P. 17

TSO - GROUPE NGE
OUVRE LA VOIE

P. 18

TELEM
CONTRÔLE ET SÉCURISE
VOTRE ENVIRONNEMENT

P. 19

SIGU
DES TENDANCES FAVORABLES
POUR L'ÉCONOMIE LOCALE



Perspective de la future gare Noisy-Champs par
Jean-Marie Duthilleul, architecte

L'Agglomération est en ordre de marche

Dans le domaine du développement économique, l'agglomération Paris - Vallée de la Marne s'est organisée et est prête à servir les entreprises. De nombreux projets se concrétiseront dès cet automne ou se réaliseront avant la fin du présent mandat.

En novembre, la Maison de l'entreprise innovante ouvrira ses portes, sous un nom de baptême qui vous sera dévoilé très bientôt. Créé en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne et situé au sein du Cluster Descartes, ce nouvel équipement rassemblera les différents services dédiés à la création et au développement des entreprises innovantes ou à fort potentiel : incubateur pour les startups, pépinière, hôtel d'entreprises, et bien sûr, notre FabLab.

Paris - Vallée de la Marne travaille également à dynamiser l'activité économique, en permettant aux entreprises de croître et se développer, en investissant dans les ZAE et ZAI dont elle a la charge : création de la zone du Gué de Launay (ex-terrain EDF) à Vaires-sur-Marne, extension de l'EAE de la Tuilerie à Chelles, de la Régale à Courtry, de la ZAI de Torcy, de la ZAC de Lamirault à Croissy-Beaubourg, ou encore des zones du Pontillault Sud et Jean-Cocteau à Pontault-Combault.

À ces créations/extensions, s'ajoutent les travaux de redynamisation de zones plus anciennes comme celle de Pariest, sur les communes d'Émerainville, Lognes et Croissy-Beaubourg.

De même, pour renforcer son attractivité, Paris - Vallée de la Marne travaille à mettre au point une stratégie de marketing territorial qui s'appuiera sur une marque et une agence de développement, sur le modèle de l'agence Descartes Développement. Cette dernière œuvre sans relâche à la promotion du Cluster Descartes, le plus important en France dédié à la construction de la "Ville durable". À nous d'en faire un lieu de développement économique exemplaire sur la "Smart City"*.

Dans le même esprit, l'Agglomération sera active pour faire connaître aux entreprises extérieures les opportunités foncières du territoire en participant au salon SIMI, à Paris, du 6 au 8 décembre prochains.

Toutes ces actions illustrent le fait que Paris - Vallée de la Marne se met en ordre pour gagner la bataille économique, aux portes de la Métropole du Grand Paris.

(*)La "Smart City", ou "Ville Intelligente", consiste globalement en l'optimisation des coûts, de l'organisation, du bien-être des habitants, grâce à des technologies avancées et des services de pointe.



PAUL MIGUEL

PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
PARIS - VALLÉE DE LA MARNE



GÉRARD EUDE

VICE-PRÉSIDENT
CHARGÉ DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



L'AGGLOMÉRATION AU SERVICE DES ENTREPRISES

Paris - Vallée de la Marne intervient dans le domaine économique par le biais de deux principaux volets :

- > La création, l'aménagement, la gestion et l'entretien de zones d'activité
- > Le soutien à l'activité économique avec l'aide à la création et à l'implantation des entreprises

Deux volets qui répondent à un objectif unique : permettre aux entrepreneurs de se développer.

IMPULSER LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Le Bureau d'accueil et de services aux entreprises (BASE) est l'interlocuteur privilégié des porteurs de création d'entreprise. Quelle que soit leur taille, leur chiffre d'affaires, leur domaine d'intervention ou leurs projets, il propose une gamme de services à même de les satisfaire, dans toutes les étapes de leur développement...

ACCOMPAGNER LA CRÉATION

Centre de ressources, le BASE tient à disposition des futurs créateurs des fiches professionnelles de l'Agence France Entrepreneurs (AFE) et des informations sur la réglementation des différents secteurs d'activité et leurs perspectives d'évolution. Il propose en outre, des réunions collectives et des entretiens individuels pour permettre aux porteurs de projets d'élaborer ou d'affiner leurs études de marché, prévisionnels financiers, recherches de financements, etc. Un accompagnement qui se poursuit après la création et l'organisation d'ateliers collectifs pour aider à se structurer et développer son activité.

En 2016, c'est :

- > 256 porteurs de projets accompagnés pour 47 nouvelles entreprises créées
- > 67 Très petite entreprise (TPE) suivies
- > Plus de 50 ateliers mis en place (sur la microentreprise, la communication, les aspects commerciaux, les blogs professionnels, les réseaux sociaux, etc.)
- > 73 suivis individuels (sur des thématiques commerciales, de gestion et juridiques)

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

En plus d'un soutien à la création, le BASE s'applique à rencontrer les entreprises implantées sur le territoire. "Nous leur présentons l'Agglomération, ses services, ses grands projets, et échangeons avec elles sur leurs envies et leurs besoins en termes de recrutement, d'innovation, de recherche de financement, d'immobilier, etc." explique Patrick Waymel, responsable service aux entreprises et innovation à l'Agglomération. L'idée ? Aborder

tous les domaines dans lesquels l'Agglomération peut leur apporter un soutien. Le BASE est le référent local des services de l'État (DIRECCTE) qui gèrent les plans de sauvegarde de l'emploi sur le territoire.

Il est donc possible pour certaines entreprises en développement d'obtenir des primes à l'emploi ou des aides financières leur permettant de se structurer en ressources humaines, en informatique, en développement commercial...

En 2016 c'est :

- > 135 dirigeants d'entreprises rencontrés

PERMETTRE L'IMPLANTATION

Le BASE gère les petites surfaces (~200 m² pour les locaux d'activités et ~100 m² pour les bureaux) dans une logique d'accompagnement des créateurs d'entreprises. Le BASE peut aussi mener des actions consistant à faciliter la renégociation du bail ou la concrétisation de projets d'extension.

En 2016 c'est :

- > 211 demandes de locaux traitées
- > 28 entreprises implantées, soit 182 emplois maintenus ou créés

FACILITER LA MISE EN RÉSEAU

Le BASE organise ou participe régulièrement à des animations, réunions, conférences, petits-déjeuners, jurys de concours. Un ensemble d'animations qui permet une mise en réseau des différentes entreprises.

PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

BASE

Boulevard Salvador-Allende

Bât. A - rez-de-chaussée

Le Lizard II - 77186 NOISIEL

Tél. 01 60 37 29 33

base@agglo-pvm.fr • www.agglo-pvm.fr

ŒUVRER POUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



EN CHIFFRES

- > 29 parcs d'activité dont 15 directement gérés par l'Agglomération
- > 2 834 commerces et entreprises
- > 37 020 emplois

Gestion, prévision, valorisation, commercialisation. Voilà les quatre commandements de l'Agglomération pour ses zones d'activités ! Un credo qui se décline en plusieurs actions de court, moyen et long termes...

GÉRER ET ENTRETENIR

La gestion des 15 zones d'activités constitue le premier pan de l'action de l'Agglomération : "Nous nous rendons au moins une fois par semaine dans les parcs d'activité pour s'assurer de leur bon fonctionnement, intervenir sur les problèmes éventuels et répondre aux demandes des entreprises : dépôts-sauvages, candélabres défectueux, nids-de-poule, stationnements gênants, etc." explique Guillaume Liénard, responsable du pôle aménagement économique et implantation d'entreprises.

À cette gestion quotidienne s'ajoute une réflexion plus large sur la requalification des parcs d'activité. En effet, certaines zones anciennes sont devenues moins fonctionnelles et perdent en qualité et en attractivité. Après les requalifications récentes de la ZI des 50 Arpents à Roissy-en-Brie et de la ZAI de Torcy, plusieurs d'entre elles font l'objet de projets de redynamisation et de requalification :

- > La ZA PariEst. Des travaux sont en

cours pour créer une nouvelle traversée piétonne, réorganiser des stationnements poids lourds et véhicules légers et préparer l'implantation de l'enseigne "Grand Frais".

- > La Zone Jean-Cocteau à Pontault-Combault : une étude préalable à la requalification de ce parc d'activité est en cours pour déterminer les besoins et leurs coûts.

FAVORISER L'IMPLANTATION

Autre préoccupation de Paris - Vallée de la Marne : veiller à identifier et renseigner les entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire... et celles qui souhaitent y rester et s'y développer ! Pour cela, elle recense régulièrement l'offre immobilière et foncière disponible dans les ZAE et accompagne les demandes d'implantation en fonction des offres disponibles. Le recensement permet également d'identifier les produits immobiliers ou fonciers qui ne se vendent pas ou sont difficiles à commercialiser : friches industrielles, bâtiments à remettre aux normes ou à reconverter. "Nous cherchons alors à déterminer pourquoi elles ne se commercialisent pas et comment nous pouvons y remédier. Nous faisons alors l'interface entre les professionnels de l'immobilier, les propriétaires et les collectivités"

TÉMOIGNAGE



Franck Margain
Président de Paris
Région Entreprises

"L'Île-de-France ne manque pas d'ambition et vise à devenir la 1^{ère} région économique mondiale, avec comme mots d'ordre : attractivité, compétitivité, innovation, simplification, efficacité, digitalisation... Pour renforcer son attractivité, l'Île-de-France compte bien s'appuyer sur ses territoires les plus dynamiques et Marne la Vallée est un de ceux-là."

explique Ronan Blot, chargé de mission aménagement économique.

AMÉNAGER DE NOUVELLES ZONES

C'est l'une des missions premières de l'Agglomération : créer et aménager des zones d'activités. Cinq font actuellement l'objet d'études ou de travaux, à des stades plus ou moins avancés :

- > ZAC du Gué de Launay à Vaires-sur-Marne : une première tranche de 7 hectares est en projet sur une surface totale de 12 ha.
- > Extension de la ZAC de la Tuilerie à Chelles sur 2,2 hectares. Les premiers bâtiments sont en cours de construction et 5 000 m² restent à commercialiser.
- > ZAC de la Régale à Courtry. La création d'un parc d'activité de 15 hectares est en cours de programmation avec en parallèle l'acquisition des fonciers par l'aménageur.
- > Le PLU en cours de révision à Pontault-Combault devrait permettre l'extension du parc d'activité de Pontillaut sur 17 ha et la zone NI Jean-Cocteau sur 10 ha.

Enfin, Épamarne envisage la création d'un nouveau parc d'activités de plus de 40 hectares à Croissy-Beaubourg. Au total, ce sont donc près de 100 hectares de parcs et zones activités qui devraient voir le jour dans les prochaines années.

PARIS - VALLÉE DE LA MARNE DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy
Tél. 01 60 37 23 55

eco@agglo-pvm.fr • www.agglo-pvm.fr

MAISON DE L'ENTREPRISE INNOVANTE

Les entrepreneurs ont leur maison !



Après deux ans de travaux, la Maison de l'entreprise innovante ouvre ses portes! Situé à la Cité Descartes à Champs-sur-Marne, l'élégant bâtiment constitue l'une des pierres angulaires de l'accompagnement des entreprises du territoire...



Blottie derrière la CentrIFUgeuse, on pourrait croire que la Maison de l'Entreprise Innovante se cache. Et pourtant, rien en elle n'évoque la discrétion... Extérieurement d'abord, c'est un bâtiment aux lignes soignées et protéiformes, évocateur de l'inventivité qui aura bientôt cours entre ses murs. Et intérieurement, c'est un vaste espace de 3000 m², répartis sur trois niveaux, qui concentre une offre de services dense et ciblée. Ainsi, on trouve ici le siège de l'Agence Descartes Développement, le Fablab et ses machines (imprimantes 3D, brodeuse numérique, découpeuse vinyle, fraiseuse, découpeuse laser), des salles de réunion, des espaces de stockage, une cafétéria... et trois structures pour aider les jeunes entreprises à faire leurs premiers pas : l'incubateur Descartes, une pépinière et un hôtel d'entreprises. En somme, tout pour permettre aux néoentrepreneurs... d'entreprendre! "La MEI a pour ambition d'attirer des entreprises dans l'informatique, l'électronique, l'énergie, l'ingénierie, le bâtiment, la santé... en

lien avec la ville durable" explique encore Patrick Waymel, responsable service aux entreprises et innovation à l'Agglomération. Et pour cela, elle peut s'appuyer sur plusieurs atouts...

UNE PANOPLIE DE SERVICES

Au-delà de ces prestations "physiques" et de ces locaux aux loyers inférieurs au prix du marché, les entrepreneurs bénéficieront, dans cette maison, de services, outils, accompagnement, formations et animations pour faire grandir leur entreprise. "Ils pourront y être accompagnés individuellement (pour les aider à développer leur chiffre d'affaires, trouver des financeurs, etc.), se former collectivement (à l'élaboration d'un business plan ou d'un prévisionnel financier, à la réalisation d'études de marché, etc.), et bénéficier d'animations régulières (petits-déjeuners, expositions, salons, after-works, etc.). L'idée est de favoriser l'éclosion de jeunes entreprises innovantes mais aussi de permettre les échanges et favoriser le travail en

commun." Gérard Eude, vice-président en charge du développement économique, de la recherche et de l'enseignement supérieur, abonde: "La MEI (dont le nom sera dévoilé dans les prochaines semaines), sera connectée et articulée avec le cluster Descartes. Elle a vocation à accueillir et accompagner les entreprises innovantes de tout le territoire de notre Agglomération."

OUVERTURE PROCHAINE

En attendant, d'ultimes retouches sont apportées au bâtiment qui devrait accueillir ses premières entreprises courant novembre. Si plusieurs ont déjà manifesté leur intérêt, il reste quelques locaux disponibles.

PARIS – VALLÉE DE LA MARNE DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Tél. 01 60 37 23 55

MEI - 2 bis rue Alfred Nobel

Cité Descartes à Champs-sur-Marne.

INTERVIEW

Jean-Robert Jacquemard

Président
de la CCI
Seine-et-Marne



Quel est l'intérêt d'un tel projet pour le territoire? Pourquoi était-ce important de construire, ici, un établissement de ce type?

Avec sa Pépinière d'Entreprises Innovantes, la CCI Seine-et-Marne avait pris l'initiative d'investir la Cité Descartes dès son origine, en 1987, pour œuvrer au rayonnement économique de Marne-la-Vallée. De par sa mission d'appui aux créateurs et aux porteurs de projets, la CCI a ainsi toujours favorisé, sur ce territoire, l'implantation pérenne d'entreprises à haut potentiel dans des filières à très forte valeur ajoutée (génie logiciel, multimédia, web, services numériques, ingénierie industrielle et bâtiment, santé, consulting...). Depuis sa création, notre pépinière d'entreprises a vu naître et grandir plus de 300 entreprises, dont de belles PME toujours implantées à Marne-la-Vallée, telles Céleste (opérateur numérique pour les entreprises) ou Théradiag (biotechnologies). Aujourd'hui, avec la Maison de l'Entreprise Innovante, notre Chambre poursuit sa vocation de faire émerger, sur le territoire, de nouvelles activités innovantes et d'imaginer des équipements structurants capables de les recevoir et de les porter à maturité. L'objectif final est de pouvoir retenir ici les projets qui y sont créés, en proposant une offre de services suffisamment attractive pour nos

jeunes entrepreneurs.

Pourquoi et comment l'Agglomération et la CCI ont-elles travaillé ensemble sur ce projet?

La volonté de poursuivre et d'étendre l'impact de notre pépinière d'entreprises - notamment dans la perspective du Grand Paris - nous a conduits, il y a 6 ans, à nous engager avec l'Agglomération Paris - Vallée de la Marne, pour la co-création de la Maison de l'Entreprise Innovante. À travers un partenariat technique, juridique et financier, une collaboration étroite s'est très vite installée, à toutes les étapes : étude de faisabilité, étude de programmation, process de sélection du maître d'œuvre, recherche de financements... Le succès de ce projet, partenarial et territorial, a été rendu possible grâce à un formidable travail d'équipe entre les élus et les services de nos deux organisations.

Que devient la pépinière actuelle?

Avec un taux de survie à 3 ans de ses entreprises résidentes d'environ 85 % et un taux d'implantation de 60 % à Marne-la-Vallée en sortie, notre pépinière a démontré toute sa légitimité et son utilité sur le territoire. Une réflexion est donc maintenant en cours pour lui donner une nouvelle vie.

TÉMOIGNAGE



Jean-Christophe de Tausia
Directeur
de l'Incubateur
et du FabLab

"La MEI propose des locaux fonctionnels, lumineux et bien agencés. Les services

de l'incubateur évoluent avec le programme d'accélération cofinancé par le FEDER, qui sera systématique pour tout nouvel arrivant, et une plateforme en ligne de candidature et de "business design" que nous lançons en novembre. D'autres outils destinés à la prospection commerciale, au management de projets seront aussi proposés. Quant au FabLab, il étend son offre avec un volet commercial qui intéressera certainement les entreprises de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises : fabrication de prototypes, animation d'équipes (team building, design thinking, créativité), personnalisation d'objets. Nous resterons également à l'écoute des besoins des utilisateurs pour nous aussi constamment innover dans l'offre de services !"

La MEI en chiffres

- > 180 postes de travail, un potentiel de 70 à 80 entreprises maximum accueillies.
- > Un bâtiment HQE de 9,1 M€ financé par l'Agglomération (47 %), la CCI 77 (22 %), la Région (20 %), le Département (7 %) et Épamarne (4 %).

CCI et Agglomération main dans la main

L'élaboration, la construction et la gestion de la Maison de l'Entreprise Innovante est le fruit d'un travail commun entre l'Agglomération et la CCI 77. À elles deux, elles ont financé près de 70 % de ce nouvel équipement.

LA CITÉ DESCARTES CÔTÉ ÉCO



La Cité Descartes c'est :

- > Le 1^{er} site français en nombre d'étudiants par apprentissage
- > 350 entreprises
- > 15 000 étudiants
- > 34 unités de recherche
- > 25 % de la R&D française sur la Ville durable
- > 5 000 salariés
- > 1 000 enseignants-chercheurs

Lieu d'excellence universitaire, soutenue au titre des Programmes d'investissement d'avenir (PIA), la Cité Descartes, aménagée par ÉpaMarne, est un lieu où l'on se forme, où l'on pense et où l'on imagine... mais pas seulement! Plusieurs entreprises y ont également élu domicile et nombre d'entre elles profitent d'un environnement particulièrement stimulant pour s'épanouir...

UN QUARTIER D'AFFAIRES EN DEVENIR

350 entreprises et 5 000 salariés profitent actuellement de la situation géographique privilégiée de la Cité Descartes, située entre la gare de Noisy-Champs et l'autoroute A4, qui la situe à quelques minutes de Paris et des aéroports d'Orly et Roissy-Charles-de-Gaulle. Avec l'arrivée prochaine du Grand Paris Express et l'urbanisation programmée des abords de la gare, de nombreuses entreprises devraient encore s'implanter sur la cité et porter le nombre de salariés à près de 13 500! Reconnue au plan régional au travers du SRDEII,

La Cité Descartes bénéficie d'un emplacement stratégique au carrefour de plusieurs voies d'accès et d'un coût d'implantation très compétitif. Les entrepreneurs trouvent ici une offre de service à haute valeur ajoutée notamment avec la Maison de l'entreprise innovante (lire page 6). Forte de tous ses atouts, la Cité Descartes ambitionne de devenir le pôle tertiaire de référence de l'Est francilien.

UN PÔLE INTERNATIONAL DE FORMATION, DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE

Pour accroître son développement, la Cité Descartes peut s'appuyer sur un terreau fertile, car elle concentre sur un espace réduit un nombre important de structures qui forment, expertisent, développent et innovent :

- > Des acteurs académiques d'envergure : l'École des Ponts ParisTech, ESIEE Paris, l'École nationale supérieure d'architecture de la ville et des territoires, l'École d'urbanisme de Paris, l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée... dont plusieurs se sont associés dans le projet I-Site FUTURE (cf. encadré).
- > Des centres d'expertise technique : le centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) et l'institut technologique FCBA (Forêt, Cellulose, Bois-construction, Ameublement).
- > Une plateforme de recherche public-privé sur les performances énergétiques de la ville de demain (Efficacity).
- > Un centre de recherche national (Ifsttar) et son équipement d'excellence : Sense-City, plus grande chambre climatique du monde !

L'ensemble forme le cœur d'un cluster, qui regroupe pas moins de 25 % de la recherche et développement sur la ville durable en France. C'est bien ici que s'imagine la ville de demain...

UN LIEU D'EXPÉRIMENTATION GRANDEUR NATURE

...Et ici, également, qu'on l'expérimente ! Parce que la ville du futur ne se bâtit pas que sur le papier et que les solutions envisagées doivent être éprouvées, la Cité Descartes fait elle-même office de cobaye pour les nombreux scientifiques qui l'habitent et, du coup, la scrute ! Aussi, deux projets "démonstrateurs" sont en cours sur le secteur :

- > Descartes 21, une plateforme de services urbains répondant aux enjeux de transition énergétique, de mobilité durable, de mieux vivre en ville et de gestion des données. Celle-ci ne vise rien de moins qu'à réduire l'empreinte écologique du tissu urbain en mutualisant les productions et consommations d'énergie, en inventant de nouvelles manières de gérer l'eau, en déployant des solutions de mobilité douce, etc., le tout à l'échelle d'un quartier. Un projet XXL porté, entre autres, par Bouygues Energies & Services, la RATP, Enedis, Capgemini...
- > La route de 5^e génération (R5G), capable de s'auto-diagnostiquer et s'auto-réparer, d'assurer un état de surface optimal quelle que soit la météo, d'échanger de l'énergie avec les véhicules, etc. Prochainement installée sur une portion de la D199, elle bordera directement la Cité Descartes.

Les objectifs de ces deux projets d'ampleur sont simples : en expérimentant des solutions innovantes en conditions réelles et en lien avec les usagers, imaginer et tester des innovations reproductibles partout ailleurs ! Et affirmer toujours plus que le futur s'invente maintenant, et ici !

I-SITE FUTURE :

vers la création d'un pôle académique de rang mondial

Porté par la Comue Université Paris-Est (UPE), le projet FUTURE, labellisé par l'État "I-Site" dans le cadre des Investissements d'Avenir, vise une triple ambition :

- > être l'un des 10 sites reconnus au niveau international sur la ville de demain ;
- > inventer et former le "designer" de la ville de demain ;
- > être le site "démonstrateur de la ville de demain", espace de coproduction unique en Europe, en réseau avec d'autres villes et universités internationales.

Pour ce faire, FUTURE repose sur l'idée de créer un nouvel établissement à partir d'un organisme national de recherche, l'Ifsttar, d'une université, l'UPEM, d'une école nationale d'architecture, l'EAV&T, et de deux écoles d'ingénieurs, ESIEE Paris et l'EIVP. De rang mondial, il déploiera un projet scientifique centré sur le thème de la ville de demain et structuré autour de trois défis : la ville économe en ressources, la ville sûre et résiliente, la ville intelligente.

PLUS D'INFOS

www.future-isite.fr



"Avec le projet FUTURE, nous avons l'ambition de construire l'acteur majeur sur la ville durable dont la France doit se doter en matière d'enseignement supérieur et de recherche"

Philippe Tchamitchian,
Président de la Comue Université Paris-Est

GRAND PARIS EXPRESS

ÇA AVANCE!

Annoncée depuis plusieurs mois, l'arrivée du Grand Paris Express sur le territoire prend sérieusement forme avec l'intensification des travaux menés autour des gares de Chelles et de Noisy-Champs. Petit point d'étape...

À LA GARE DE CHELLES

Octobre 2017 : Fin des travaux de déplacement des réseaux enterrés, commencés en août.

Novembre 2017 : Démarrage de la construction de la gare.

Fin 2023 : Livraison de la gare, mise en service de la ligne 16.

La gare en chiffres

- > 45 000 voyageurs/jour prévus
- > 18 000 habitants dans un rayon de 1 km autour de la gare

À LA GARE DE NOISY-CHAMPS

Février 2017 : Début de la fabrication d'un ouvrage cadre pour renforcer les voies RER actuelles. Finalisé en novembre 2018, il les remplacera afin de poursuivre des travaux de la gare, sous les rails du RER A.

Septembre 2017 : Démarrage des travaux de la future gare.

Avril 2019 : Mise en route, sur le site, du tunnelier de la ligne 16.

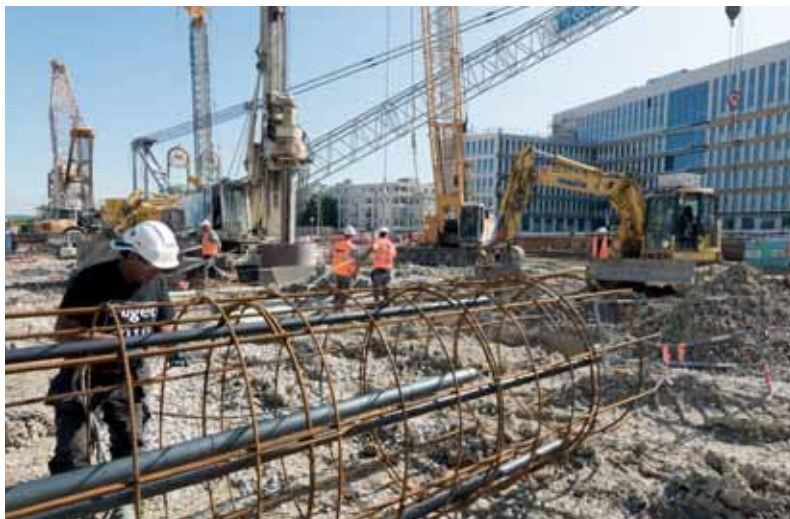
Décembre 2022 : Livraison de la gare, mise en service de la ligne 15 sud.

La gare en chiffres

- > 150 000 voyageurs/jour prévus
- > 23 000 habitants dans un rayon de 1 km autour de la gare

POUR SUIVRE LE CHANTIER

www.societedugrandparis.fr



L'AGGLOMÉRATION ARRIMÉE AU GRAND PARIS

Trois des six lignes créées ou prolongées par le réseau Grand Paris Express desserviront l'Agglomération. La gare de Noisy-Champs deviendra même un nœud ferroviaire majeur, se situant au croisement du RER A et des lignes 15, 16 et 11!

Avec ces trois nouvelles lignes, le territoire s'affirmera comme un vrai carrefour de la métropole parisienne avec des temps de parcours pour rejoindre plusieurs points stratégiques, considérablement réduits :

Chelles > La Défense en 36 minutes (56 minutes aujourd'hui).

Chelles > Aéroport d'Orly en 38 minutes (1 h 18 minutes aujourd'hui).

Noisy-Champs > Parc des Expositions en 23 minutes (1 h aujourd'hui).

Noisy-Champs > Aéroport Roissy Charles-de-Gaulle en 28 minutes (1 h aujourd'hui).

Le GPE en chiffres

- > 1^{er} projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe par son ampleur.
- > 200 km de lignes de métro automatique créées.
- > 4 lignes créées (dont 85 % en souterrain), 2 lignes prolongées (11 et 14).
- > 68 nouvelles gares.
- > 2 000 000 de voyageurs quotidiens attendus.

La ligne 15 sud en chiffres

- > Noisy-Champs <> Pont de Sèvres.
- > 33 km
- > 16 gares, toutes en correspondance avec RER, métro, tramway
- > 22 communes desservies dans 4 départements.
- > 300 000 trajets quotidiens

La ligne 16 en chiffres

- > Noisy-Champs <> Saint-Denis Pleyel via Chelles.
- > 29 km
- > 10 gares dont 8 en correspondance avec RER, métro, tramway
- > 16 communes desservies dans 3 départements.
- > 150 000 voyageurs quotidiens

La ligne 11 en chiffres

- > Noisy-Champs <> Châtelet
- > 15,4 km de ligne
- > 10 gares
- > 8 communes desservies dans 2 départements.

PARIS – VALLÉE DE LA MARNE

SE MOBILISE SUR LE FRONT DE L'EMPLOI

Sur son territoire de plus de 225 700 habitants, la communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne recense quelque 78 000 emplois, 15 000 entreprises et 34 zones d'activités, mais aussi une université (Paris Est Marne-la-Vallée), 15 grandes écoles et 50 laboratoires de recherche. Étendue à douze communes depuis 2016, elle a fait de son action en faveur de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle l'une de ses priorités.

Agglo
Objectif
EMPLOI

Attentive aux problématiques d'accès à l'emploi et soucieuse d'améliorer les outils mis à la disposition des demandeurs d'emploi locaux, Paris - Vallée de la Marne met en œuvre, en coordination avec les partenaires de l'emploi, des initiatives en faveur de l'insertion socioprofessionnelle. L'objectif: permettre aux chercheurs d'emploi, quel que soit leur niveau de diplôme, d'entrer en relation avec les entreprises ou organismes en capacité de leur proposer du travail.

Ainsi, Paris - Vallée de la Marne s'inscrit pleinement dans la dynamique de rapprochement des demandeurs d'emploi et des entreprises. Pour ce faire, elle s'appuie sur son service "emploi, insertion et formation professionnelle", le service intercommunal de l'emploi (SIE), dont les deux antennes sont basées à Chelles et Roissy-en-Brie et le Bureau d'accueil et de services aux entreprises (BASE), situé à Noisiel. Elle collabore avec les trois missions locales de Chelles, Roissy-en-Brie et Torcy ainsi que les antennes Pôle emploi, présentes à Chelles, Pontault-Combault et Torcy. L'Agglomération propose en outre un site Internet emploi.agglo-pvm.fr, qui recense et tient à jour toutes les offres d'emploi publiées sur le bassin d'emploi local.

UNE BAISSÉ DU NOMBRE DE DEMANDEURS

Si l'on en juge par les chiffres fournis par l'Observatoire économique de Paris - Vallée de la Marne, au 1^{er} semestre 2017, le marché de l'emploi repart à la hausse avec près de 12 000 offres publiées pour des emplois localisés sur les communes de l'Agglomération, soit une hausse de 38 % en deux ans. Les secteurs les plus recherchés sont les services aux particuliers (garde d'enfants notamment), le commerce (serveurs de restaurants), ou l'industrie, mais aussi les transports (chauffeurs poids lourds). Autres faits indiquant la relative bonne santé du marché du travail local: 60 % des offres sont des CDI et 87 % des emplois à temps complet.

Chiffres-clés

- 11 846 offres d'emploi sur le territoire au 1^{er} semestre 2017 (+ 38 % en deux ans)
- 1 871 offres dans le secteur des services aux particuliers / 1 470 dans celui du commerce
- 87% des offres en temps plein / 13% en temps partiel
- 60% des offres en CDI / 22% en intérim / 18% en CDD
- 38% des offres dans les TPE / 32% dans les PME/PMI / 30% dans les grandes entreprises
- 35% des offres pour les bac +2 / 33% pour les CAP/BEP à bac / 32% pour les bac +3 et plus

Les acteurs locaux de l'emploi

- **Service Intercommunal de l'Emploi**
3, rue du Révérend Père Chaillet à Chelles • 01 60 93 11 24
- **Service emploi, insertion et formation professionnelle**
7, avenue de la Malibran - Immeuble Polycamp à Roissy-en-Brie
01 72 84 62 16
- **Mission locale du bassin Chellois**
1, rue du Révérend Père Chaillet à Chelles • 01 60 20 58 58
- **Mission locale de Roissy-en-Brie**
7, avenue de la Malibran - Immeuble Polycamp à Roissy-en-Brie
01 64 43 52 90
- **Mission locale de Torcy**
9, place des Rencontres - Maison du Temps Libre à Torcy • 01 60 06 60 47
- **Pôle Emploi de Chelles**
3, rue du Révérend Père Chaillet • 39 49
- **Pôle Emploi de Pontault-Combault**
50, rue du Pré des Aulnes • 39 49
- **Pôle Emploi de Torcy**
11, promenade du Belvédère • 39 49

BASE NAUTIQUE DE L'ÎLE DE LOISIRS VAIRES-TORCY

UN ÉCRIN EXCEPTIONNEL POUR UN SITE SPORTIF D'EXCEPTION

C'est désormais officiel : le stade nautique de l'île de loisirs de Vaires-sur-Marne accueillera les épreuves d'aviron et de canoë-kayak des jeux de la 33^e olympiade de Paris 2024. Un atout sportif unique pour notre territoire, aussi bien que touristique, économique ou environnemental.



Les travaux d'aménagement du site, propriété de la Région, vont bon train. Les bâtiments - hangars à bateaux, centre d'hébergement de 140 lits pour le futur pôle France - sont aujourd'hui achevés. Ils se poursuivent sur le lac par la construction de la tour du jury d'arrivée pour les courses en ligne et de trois rivières artificielles pour les disciplines de slalom. Tout sera prêt pour accueillir, dès 2018, les épreuves d'aviron de la 10^e édition des Gay Games et les championnats de France Élite de slalom en canoë-kayak.

ACCUEILLIR LE GRAND PUBLIC ET LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU

Centre d'exploitation de graviers et de sable dans les années 1970, ce site industriel a été transformé en lac à la fin des années 1980 avec pour objectif, dès le départ, qu'il soit aux normes internationales pour accueillir des compétitions d'aviron. La base nautique de Vaires-sur-Marne, telle qu'on la nommait alors, faisait ainsi partie des sites retenus dans les candidatures malheureuses de Paris à l'organisation des jeux de 1992, de 2000 puis de 2012.

Après le dernier échec de la candidature 2012, la Région a décidé de poursuivre le projet de réaménagement du site, non seulement pour qu'il réponde aux exigences d'une éventuelle nouvelle candidature parisienne à l'organisation des Jeux, mais aussi pour améliorer les 5 000 m² d'installations existantes destinées à l'accueil du grand public : l'espace raquettes et l'espace forme gérés par l'UCPA.

UNE EXIGENCE ENVIRONNEMENTALE ET DE LIBRE ACCÈS

75 millions d'euros ont donc été investis pour faire sortir de terre 14 000 m² de bâtiments et autres aménagements d'une ampleur inédite, dans le plus grand respect des qualités environnementales exceptionnelles du site, conformément aux exigences de développement durable de l'Agenda 21 régional.

La rivière artificielle sera en effet "*le plus grand stade d'eau vive d'Europe*", selon Julien Le Naour, le directeur du site sportif. Elle constituera évidemment un site privilégié pour l'organisation de compétitions et l'entraînement des sportifs de haut niveau mais restera ouverte toute l'année à la pratique de loisir et à l'enseignement grâce aux différents paliers de difficulté offerts par ces installations, capables de s'adapter aux niveaux des pratiquants. De même, le site prévoit, dans la partie sud, l'installation de pontons spécifiques destinés à la pratique de la voile.

Enfin, conformément au cahier des charges et aux demandes nées de la concertation publique, il garantit un accès plein et entier aux simples promeneurs, joggeurs ou cyclistes qui ont adopté, depuis bientôt trente ans, cet écrin de verdure et de tranquillité pour terrain de jeu privilégié.

Les chiffres clé du site :

- > un investissement de 75 millions, financé à 85 % par la Région, 15 % par l'État
- > une capacité d'hébergement de 140 lits
- > des gradins naturels pouvant accueillir jusqu'à 2 000 personnes autour des rivières artificielles
- > jusqu'à 700 places de stationnement pour les jours de compétition

ECO-MOBILITÉ

CLEM, ÇA SE TENTE!



La Communauté d'agglomération a financé l'installation de stations de recharge pour véhicules électriques. Ainsi, 23 bornes, situées sur les communes de Champs-sur-Marne, Croissy-Beaubourg, Émerainville, Lognes, Noisiel et Torcy, sont désormais à disposition des habitants et salariés du territoire.

Mais ces stations ont un objectif plus large : celui d'encourager à l'éco-mobilité en offrant une solution de déplacement écologique complémentaire à l'offre de transports en commun. Forte de son expérience et de son savoir-faire en la matière, la société Clem a été choisie pour gérer la plateforme des principaux services proposés :

- **l'autopartage** : 16 véhicules 100 % électriques de différents types (citadines, utilitaires) sont disponibles à la location pour vos trajets privés ou professionnels du quotidien ;
- **le covoiturage** : il permet de partager vos trajets pour réduire vos coûts de déplacement, que ce soit à bord de votre véhicule personnel ou d'une voiture louée en autopartage ;
- **la recharge** : réservation d'une borne pour recharger votre véhicule électrique ou hybride (1 euro de l'heure en charge normale et 4 euros en charge rapide).

COMMENT ÇA MARCHE ?

Après inscription gratuite sur la plateforme ou sur l'application mobile, vous choisissez le véhicule qui répond à vos besoins et vous le récupérez à la station. Vous en disposez aussi longtemps que nécessaire. Les tarifs - assurance et électricité comprises, facturés à la demi-heure - sont dégressifs : de 7 euros la première heure d'utilisation, ils tombent à 1 euro de l'heure dès la 7^e heure.

NOUVELLES FORMULES DISCOUNT

À noter que depuis le 1^{er} septembre, deux formules d'abonnement et deux formules "pack" viennent s'ajouter aux formules "flex" sans engagement. Avec elles, vous économiserez sur les frais de réservation (1 euro par réservation) et bénéficierez de tarifs plus avantageux pour les locations de courte durée (jusqu'à 4 heures). À tester absolument !

PLUS D'INFOS

www.clem.mobi/autopartage

PONTICELLI FRÈRES

ENTREPRISE FAMILIALE À RÉPUTATION PLANÉTAIRE

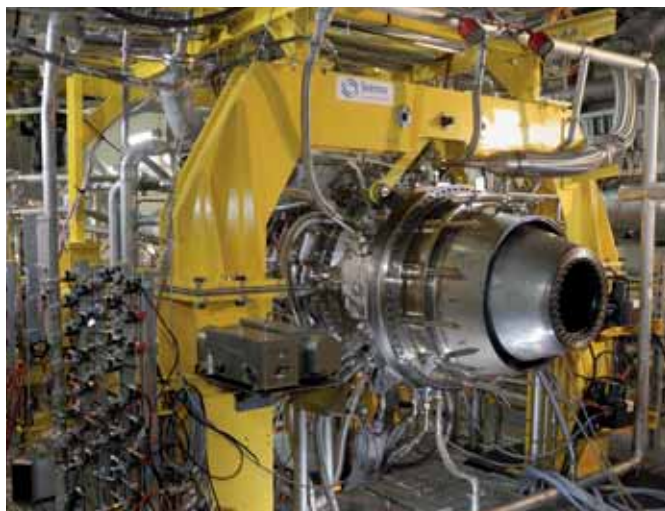
Le Groupe Ponticelli Frères, dont le siège social est situé place des Alpes à Paris, a installé sa direction générale et ses services centraux à Émerainville en 1992, dans un bâtiment élégant et moderne construit dans la zone d'activités de la Malnoue. 200 personnes s'y affairant, parmi lesquelles une petite armée d'ingénieurs et de techniciens supérieurs qui font la réussite de cette entreprise familiale à l'histoire singulière.

AU SERVICE DE L'INDUSTRIE LOURDE

Créée au sortir de la Première Guerre mondiale par Céleste, Bonfils et Lazare* Ponticelli, trois immigrés italiens survivants des tranchées qui n'avaient pour seule richesse que leur courage et la force de leurs bras, l'entreprise de montage/levage s'est doucement développée et diversifiée pour s'imposer, depuis une vingtaine d'années, parmi les leaders mondiaux dans les domaines de la tuyauterie industrielle et de la mécanique. Forte de 5 000 employés à travers le monde, dont près des deux tiers en France, Ponticelli Frères fait désormais référence dans le montage, la modernisation et la maintenance des industries pétrolières et gazières, de la chimie, de la pétrochimie, de la pharmacie et de la production d'énergie. Ses clients ne sont autres que Total, ExxonMobil, EDF, Engie, Areva, Sanofi ou ArcelorMittal, pour ne citer que les plus connus.

INNOVATION ET SAVOIR-FAIRE

La valeur ajoutée de l'entreprise est incarnée dans la devise de ses pères fondateurs : "union, travail et sagesse". Elle se traduit par sa capacité à mobiliser ses équipes - parfois plusieurs centaines de personnes - pour entreprendre de grands chantiers à travers le monde : Norvège, Nigéria, Venezuela, mais aussi en France comme à Flamanville où Ponticelli est pleinement engagée dans les travaux de construction de l'EPR. Elle est ainsi implantée sur les principaux bassins industriels nationaux - Le Havre, Saint-Nazaire, Fos-sur-Mer - où ses équipes d'ingénieurs, de dessinateurs et de techniciens préparent, planifient et réalisent chaque année une vingtaine d'arrêts d'unités de production (raffineries, centrales EDF) en proposant des solutions innovantes. Ponticelli, c'est également 70 contrats de maintenance dans les secteurs les plus variés. Le groupe est par exemple en charge,



depuis 1997, des changements de configuration du Stade de France, un contrat consistant à déplacer des tribunes de 500 tonnes et à abaisser 32 dalles de 100 tonnes pour permettre l'accueil des événements sportifs et culturels. Et sur notre territoire, l'entreprise s'est vue confier par Alstom, en 2008 et 2009, le montage des trois turbines à combustion de la nouvelle centrale EDF de Vaires-sur-Marne, ainsi que l'installation de ses trois cheminées de 41 mètres et 67 tonnes chacune.

100 ANS DE SUCCÈS... EN 2021

Dans toutes ses spécialités, Ponticelli a élevé l'exigence de sécurité en valeur fondamentale du groupe. Elle vise en premier lieu à préserver la santé de son personnel appelé à intervenir en milieux dangereux, voire hostiles. Elle s'appuie sur la formation et la prévention constante de ses équipes pour éradiquer les accidents du travail qui, en plus des drames humains qu'ils représentent, peuvent avoir de graves conséquences environnementales lorsqu'on a en charge la transformation ou la maintenance d'une industrie chimique, d'une plateforme offshore ou d'une centrale nucléaire.

L'entreprise, dont les capitaux sont toujours détenus à 80 % par la famille (et à 20 % par ses cadres), a construit sa réputation sur une organisation du travail sans faille, un savoir-faire technique mondialement reconnu et un personnel hautement qualifié et formé. Son expertise dans les domaines de la production d'énergie l'a conduite, cette année, à poursuivre sa diversification en investissant le champ des énergies renouvelables avec le rachat de GenSun. Ponticelli est donc désormais, à l'aube de ses 100 ans qui seront célébrés en 2021, constructeur de centrales de production photovoltaïque en France, au Portugal et au Salvador.

PONTICELLI FRÈRES

1, rue Lienthal à Émerainville
www.ponticelli.com

* disparu le 12 mars 2008 à l'âge de 110 ans, Lazare Ponticelli aura été le dernier vétéran français de la Première Guerre mondiale

TSO

OUVRE LA VOIE

À deux traverses de la gare de triage de Chelles, reliée par une unique voie ferrée qui fait office de cordon ombilical, se trouve l'une des trois plus grandes entreprises ferroviaires de France : TSO. Une société modèle qui vient de fêter ses 90 ans et ne cesse de s'épanouir...

"Notre philosophie, c'est de continuer à nous développer tout en restant agile!"

Gilles Philibert,
Directeur général de TSO International



Sans le savoir, vous voyagez certainement sur leurs lignes. Entreprise historique de travaux ferroviaires, TSO amoncelle du ballast, aligne des rails, glisse des éclisses et érige des caténaires depuis 90 ans ! Métro, tram, train, RER, TGV... quel que soit le contexte, le terrain, les contraintes, l'entreprise est à pied d'œuvre pour créer des voies nouvelles... ou en renouveler ! *"La France compte 30 000 kilomètres de voies ferrées, et elles ne sont pas toutes en très bon état"* explique Gilles Philibert, directeur général de TSO International. *"Les renouveler est un gros enjeu... et un gros marché!"* Surtout, il implique de mener des travaux tout en maintenant le trafic, ce qui demande une expertise pointue et un niveau d'équipements, de compétences et d'organisation particulièrement élevés. *"Il faut travailler pendant la nuit, démonter les voies, enlever les composants, en mettre de nouveaux, assembler, souder, remettre le ballast, et s'assurer que tout est de nouveau opérationnel avant 5 h du matin et la reprise de l'exploitation!"* Un défi qui n'effraie plus l'entreprise chelloise depuis bien longtemps, elle qui possède des machines uniques en Europe et exporte son savoir-faire depuis les années 1970.

CREUSER SON SILLON PARTOUT DANS LE MONDE

Arabie Saoudite, Iran, Nigéria, Cambodge, Bangladesh, Singapour, Algérie, Congo, Côte d'Ivoire, Saint-Domingue, Mexique, Panama, Égypte, Équateur... TSO est partout où des lignes se dessinent ! *"Nous exportons nos capacités et nos compétences à l'étranger et nous engrangeons de l'expérience en retour. C'est un cercle vertueux!"* Une stratégie qui paye, illustrée par la participation de TSO au chantier du Crossrail, à Londres. *"C'est le plus gros projet d'infrastructure urbaine en Europe, qui va permettre de traverser Londres d'Est en Ouest, et nous en sommes partie prenante. Cela nous offre l'opportunité de capter de l'expertise pour la déployer ailleurs... Et cela nous donne une vraie crédibilité pour viser les projets du Grand Paris Express!"* En attendant les résultats des premiers appels d'offres du pharaonique chantier francilien, TSO se développe, toujours et encore. *"Nous avons doublé notre chiffre d'affaires en six ans et sommes passés de 800 à 2000 collaborateurs permanents!"* Dans ces conditions, TSO est dans une logique de recrutement quasi permanent. *"Nous avons du potentiel, des moyens et un marché. Notre enjeu, c'est de séduire les jeunes ingénieurs et techniciens. C'est pourquoi nous participons aux forums dans les écoles du BTP, signons des conventions dans les écoles d'ingénieurs, développons l'apprentissage. Mais nous avons aussi besoin de personnes sur les chantiers, dans les bureaux d'études pour designer nos infrastructures, d'acheteurs, de salariés pour faire la paye... de l'intégralité du spectre professionnel!"* Adossée au groupe de bâtiment et travaux publics NGE depuis 2011, TSO n'en finit plus de grandir, et d'ouvrir la voie...

TSO

Chemin du Corps de Garde à Chelles
www.tso.fr

TSO en chiffres

- > 400 000 000 € de chiffre d'affaires annuel, dont plus de 100 000 000 € réalisés à l'international.
- > 25% du chiffre d'affaires du groupe NGE.
- > 2000 salariés permanents en France et plus d'une centaine à l'étranger.
- > 50 locomotives et plusieurs machines de pointes dont certaines de 400 m de long.

TELEM

CONTRÔLE ET SÉCURISE VOTRE ENVIRONNEMENT

Entreprise grenobloise créée en 1969 et acquise par le groupe d'ingénierie et de services Onet en 1996, Telem est un fabricant de systèmes de sécurité électroniques, de contrôles d'accès et de contrôles d'intrusion qui a historiquement installé son antenne parisienne à Croissy-Beaubourg.



TELEM en chiffres

- > 12 agences en France, 450 collaborateurs
- > Onet Sécurité Telem Paris : 80 personnes et 20 % du chiffre d'affaires national
- > 85% de CDI, 50 % de techniciens bac +2

Juin 2017, Telem inaugure sa nouvelle agence de Croissy-Beaubourg dans des locaux spacieux, situés dans le cadre agréable et tranquille de la ZAC PariEst. Le bâtiment de plain-pied abrite ses 80 employés, dont la courbe de croissance (+10 % par an) suit celle, régulière, des contrats décrochés par l'entreprise en Ile-de-France. Son cœur de métier ? La conception, la fabrication, l'installation et la maintenance de centrales d'alarme offrant la garantie d'un haut niveau de sûreté, adapté aux enjeux et besoins exprimés des donneurs d'ordre.

UNE EXIGENCE DE HAUT NIVEAU

Forte de ces références, l'entreprise a axé son expertise et réussi son développement dans le domaine bancaire français : "quelque 1 500 agences bancaires d'Ile-de-France sont équipées de solutions de sécurité signées Telem", rapporte Xavier Benoit, directeur de l'agence. Mais depuis cinq ans, sa prospection s'oriente vers de nouveaux marchés pour toucher tous les sites dits "sensibles" de l'industrie et du tertiaire non-bancaire. Aussi, de plus en plus de bâtiments publics (Conseil constitutionnel, Conseil d'État, Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris) sont à leur tour équipés de systèmes Telem, l'entreprise étant désormais référencée auprès de l'UGAP. "Ainsi, tout type

de collectivité ou établissement public peut nous solliciter sans appel d'offres, reprend le directeur. Plusieurs mairies ont déjà eu recours à cette procédure simplifiée, qui respecte le Code des marchés publics, pour l'installation de systèmes de vidéosurveillance : à Saint-Maur par exemple, la ville a été équipée de 170 caméras et 12 écrans de contrôle".

UNE ENTREPRISE QUI RECRUTE

Près de 20 % des salariés de l'entreprise vivent sur le territoire intercommunal. Pourtant, l'entreprise peine à recruter les techniciens qualifiés dont elle a besoin : elle manque de chargés d'études, de conducteurs de travaux... Pour pallier ce manque, l'entreprise fait appel à des étudiants en alternance à qui elle propose des contrats de professionnalisation. "Notre objectif reste de fidéliser notre personnel : 50 % des étudiants que nous formons signent ensuite leur premier CDI chez nous", ponctue M. Benoit.

TELEM

Parc aux Vignes • bâtiment F • 10/12 allée des Vendanges
à Croissy-Beaubourg
ptelem@telem.com • www.groupeonet.com

L'INSTANT STATISTIQUES

DES TENDANCES FAVORABLES POUR L'ÉCONOMIE LOCALE

Les services de la Communauté d'agglomération exercent une observation fine des tendances économiques et de la situation des entreprises sur le territoire intercommunal, qu'il s'agisse des commerces, des PME/PMI ou des entreprises de services.

Depuis le début de l'année 2017, le Service d'information géographique et urbaine (SIGU) de Paris – Vallée de La Marne relève une amélioration de la tendance en termes de créations et de défaillances d'entreprises : le volume de création d'établissements demeure à un niveau soutenu, tandis que les fermetures d'entreprises sont en net recul. Bémol à ce constat : l'impact sur le niveau du chômage reste faible.

1326 NOUVELLES IMMATRICULATIONS (+ 4 %)

Il s'agit en majorité de petites structures : 90 % n'ont pas de salariés, et 5 % n'en déclarent qu'un seul. 46 % sont des créations sous forme sociétaires, mais seules 10 % génèrent des emplois. Pour plus de la moitié des créations, elles concernent à parts équivalentes les secteurs de la construction (14 %), du commerce (14 %), des activités spécialisées et scientifiques (13 %) ou encore des activités de transports et d'entreposage (13 %).

102 LIQUIDATIONS PRONONCÉES (- 16 %)

La baisse du nombre d'entreprises en cessation de paiements se poursuit. Au cours du 1er semestre 2017, 139 procédures de défaillances ont été prononcées par le Tribunal de commerce de Meaux, et 102 ont débouché sur une mise en liquidation judiciaire. Le commerce et la construction restent les secteurs les plus touchés, mais enregistrent une baisse sensible depuis un an.

11413 CHÔMEURS DE CATÉGORIE A

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans aucune activité) reste stable sur un an (+ 0,3 %). Plus du tiers sont des chômeurs de longue durée (plus d'un an), dont 17 % en recherche d'emploi depuis plus de 2 ans. Le chômage des jeunes est en légère baisse sur un an (- 1,2 %).

Les chômeurs de catégorie B et C (ayant eu une activité réduite) restent en hausse de 1 %, à 16 883 demandeurs. Toutes catégories confondues, le chômage représente 18 715 actifs du territoire.

PLUS DE 23 000 M² DE LOCAUX MIS EN CHANTIER

Cette tendance se traduit favorablement sur l'immobilier d'entreprise, qui enregistre une nette embellie. En 2016, 205 transactions immobilières ont été réalisées, représentant près de 150 000 m² de locaux placés, soit une hausse de 137 % sur un an.

Pour 2017, six programmes majeurs sont en passe d'être livrés, avec notamment les 23 000 m² d'extension du data center Marilyn de Celeste à la Cité Descartes de Champs-sur-Marne, les 5 200 m² de locaux d'activité et bureaux d'accompagnement construits sur l'EAE de la Tuilerie à Chelles, ou encore les 2 700 m² de bureau de l'entreprise TSO à Chelles.

AGGLO PRATIQUE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy

Tél. 01 63 37 24 24

contact@agglo-pvm.fr • www.agglo-pvm.fr

Direction du développement économique

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy

Tél. 01 60 37 23 55

Service intercommunal de l'emploi

3, rue du Révérend-Père-Chaillet à Chelles

Tél. 01 60 93 11 24

Service emploi, insertion et formation professionnelle

7, avenue de la Malibran - Immeuble Polycamp à Roissy-en-Brie

Tél. 01 72 84 62 16

Bureau d'accueil et de services aux entreprises (BASE)

Boulevard Salvador-Allende à Noisiel

Tél. 01 60 37 29 33

Maison de l'entreprise innovante

2, bis rue Alfred Nobel - Cité Descartes à Champs-sur-Marne

Tél. 01 60 37 23 55

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Antenne de Chelles

3, bis rue de l'Ormeteau à Chelles

Tél. 01 64 79 26 50

antenne.chelles@cma77.fr • www.cma77.fr

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE SEINE-ET-MARNE

1, avenue Johannes Gutenberg à Serris

Tél. 01 74 60 51 00

infocci@seineetmarne.cci.fr • www.seineetmarne.cci.fr

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

35, boulevard des invalides à Paris

Tél. 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr/aides-entreprises

DESCARTES DÉVELOPPEMENT

16, rue Albert Einstein à Champs-sur-Marne

Tél. 01 60 17 67 99

contact@descartesdeveloppement.fr • www.descartesdeveloppement.fr